

TRAPPES MAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE ■ AVRIL 2024 ■ n° 185

ESPLANADE PERGAUD :
UN PARC TOUT NEUF POUR
TOUS LES ÂGES ! p.12



CINÉMA OMAR SY
INAUGURATION
LE 27 AVRIL ! p.10

CITOYENNETÉ p.17
Budget participatif : à vous de voter !

À TRAVERS LA VILLE p.18
Rentrée 2024 : les inscriptions
sont ouvertes

Élections européennes : dimanche 9 juin 2024

Faites entendre votre voix !

Vous avez jusqu'au 1^{er} mai en ligne et
au 3 mai en mairie pour vous (ré)inscrire
sur les listes électorales,
et pouvoir voter le 9 juin !

Plus d'informations :
trappes.fr/europennes2024

Faites vivre la démocratie !

La Ville recherche des assesseurs bénévoles
pour aider à la tenue des bureaux de vote.
Disponible quelques heures ? Portez-vous
volontaire sur trappes.fr/elections

L'École de la deuxième chance de Trappes recrute

Des postes d'assistant pédagogique et
de formateur sont à pourvoir,
envoyez vos candidatures à
recrutement.e2c78@oulook.fr

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES Cedex
Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi : 13h - 19h30

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h15-17h

Fermé le vendredi matin, hors rendez-vous.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers: mercredi 13h30-18h30,
vendredi 7h30-13h et samedi 7h30-14h

Marché du centre-ville: dimanche 7h30-13h

Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la Ville

 /villedeTrappes

 /VilleTrappes

 /villedeTrappes

 /trappesofficiel

et aussi trappes.fr - trappesmag.fr



SOMMAIRE

12



Mardi 2 avril : inauguration de l'esplanade Louis Pergaud

Retour en images | 4

Culture | 10

Inauguration du cinéma Omar Sy : venez nombreux !

La ville change | 12

Une nouvelle esplanade Pergaud

Bande dessinée | 14

La famille Tr'happy à la Fête de la Petite enfance

Citoyenneté | 17

Budget participatif : à vous de voter !

À travers la ville | 18

Rentrée 2024 : les inscriptions sont ouvertes

Les Marmitons, une équipe dédiée au bien manger

La ville change | 20

L'accueil de tous les enfants trappistes :
une démarche volontaire

Sport | 22

Trappes ville sportive : 5^e marathon le 28 avril

Conseil municipal | 24

La ville change | 25

Devenez bêta-testeurs pour améliorer le cadre de vie
Attention, vos bus changent de nom

Tribunes libres | 26

Vous souhaitez contacter la rédaction
de votre magazine ? Proposer un
article, une photo, nous poser une
question, ou nous faire une remarque
sur un numéro précédent ? Vous
pouvez maintenant directement
nous écrire :
redaction@mairie-trappes.fr.

Chères et chers Trappistes,

Après l'inauguration de l'esplanade Pergaud en début de mois, permettant à tous d'en profiter pleinement dès les vacances scolaires, **c'est notre cinéma municipal complètement rénové que nous aurons la joie de redécouvrir ensemble les 27 et 28 avril.**

Sièges, son, image, façade du bâtiment, hall d'entrée... Vous pourrez, lors de ce week-end, le visiter, et bénéficier pour les plus chanceux d'une séance offerte par la ville : en deux jours, ce sont 700 Trappistes qui assisteront gratuitement à une projection entre amis ou en famille ! Un chiffre qui résonne avec les 700 habitants qui ont pu, en juin dernier, assister à une séance réservée aux Trappistes au prestigieux théâtre de la Comédie-Française.



*En deux jours,
ce sont 700 Trappistes
qui assisteront à une
projection entre amis
ou en famille !*

Ces actions ambitieuses sont le fruit de la priorité mise à la culture dans notre politique municipale. Alors que les débats, dans les médias, donnent l'image d'une France crispée qui se replie sur elle-même, nous faisons de la culture une arme pour favoriser l'ouverture d'esprit, l'élargissement des horizons, l'émancipation de toutes et tous.

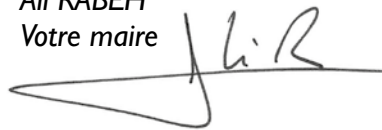
Cette politique culturelle repose sur deux piliers : l'excellence, et l'égalité. **L'excellence, car les Trappistes méritent le meilleur !** C'est pourquoi nous avons désormais un cinéma haut de gamme, que nous avons un partenariat avec la Comédie-Française, ou encore que nos Jeunes Ambassadeurs Culturels sont mis en lumière par le quotidien national de référence Le Monde.

*Cette politique culturelle
repose sur deux piliers :
l'excellence, et l'égalité.*

L'égalité, car une culture qui ne serait pas accessible à tous n'aurait pas de sens pour nous. Que ce soit à la librairie municipale, le Millefeuilles, à la Merise, au Conservatoire ou au cinéma, à travers les projets culturels menés par les centres sociaux, les espaces jeunes, le foyer Burgard ou en partenariat avec l'Éducation nationale, nous permettons un accès à un coût minime à tous les Trappistes à toutes les formes d'art.

Alors, seul, en famille ou entre amis, devant un film, un spectacle ou un livre : **profitons ensemble de cette magnifique offre culturelle qui fait la fierté de notre ville... et ses talents de demain !**

Ali RABEH
Votre maire





Janvier : Nuit des conservatoires

Trappes participait le mardi 30 janvier à cet événement national initié en 2013. Les portes sont ouvertes au public pour des spectacles, ateliers, rencontres et expositions. C'est une belle occasion pour découvrir l'univers de ces lieux culturels ouverts à tous, de la formation des élèves aux pratiques amateurs et professionnelles.

Cette soirée gratuite et festive a permis de **mettre en lumière la richesse des actions et la diversité de l'offre du Conservatoire de musique et de danse** (où l'on pratique aussi le théâtre).





*Mars : Concert des jeunes musiciens
des Orchestres à l'école*

"Orchestre à l'école" est un projet pédagogique innovant : on offre à des élèves de primaires une chance inestimable de **découvrir la pratique d'un instrument, prêté gratuitement**, et dont l'enseignement est assuré par des musiciens professionnels pendant le temps scolaire. Pendant 3 ans, ils découvrent le plaisir de jouer ensemble un large éventail de styles musicaux, adaptés à leur niveau. C'est aussi l'occasion de se produire sur une scène, comme le mardi 26 à l'auditorium du Conservatoire de musique et de danse. La culture doit profiter à tous, et ce projet contribue à réduire les freins culturels ou économiques.





Février : Culture et solidarité

Dimanche 4 était projeté à l'auditorium du Conservatoire le film "Moi, capitaine". L'association **SOS Méditerranée France** était présente à l'issue de la séance pour animer un débat sur l'accueil des migrants autour du film.



Janvier : À la découverte du service public

Dans le cadre du dispositif "Découvre ma Mairie", la Mairie de Trappes a eu le plaisir d'accueillir 13 jeunes stagiaires de 3^e au sein de la collectivité. Ils ont visité les coulisses de plusieurs services, et ont même eu la chance de visiter le cabinet du Maire. **Un moment privilégié pour découvrir les fonctionnements de notre administration locale !** Un temps d'échange enrichissant avec les élus s'en est suivi dans la salle du conseil, montrant l'organisation de notre municipalité. 17 chanceux ont également réalisé un stage à la Préfecture des Yvelines, où ils ont eu l'opportunité de découvrir la Police scientifique. Une expérience inoubliable, qui aura pu éveiller des vocations dans le monde du service public.

Janvier : Les nouveaux Jeunes Ambassadeurs Culturels arrivent !

Le maire Ali Rabeh et son adjointe Sandrine Grandgambe étaient présents au Conservatoire de Trappes pour le Gala de lancement de la troisième saison des jeunes ambassadeurs culturels 2024. Une trentaine de Trappistes âgées de 13 à 25 ans vont **découvrir des spectacles, des artistes, des lieux exceptionnels du monde culturel, pour les faire partager ensuite à toute la population** à travers des critiques ou encore l'intégration dans la programmation de la saison culturelle. L'équipe en charge du projet comme les parcours à venir ont été présentés au public... Vous n'y étiez pas ? Pour tout savoir : trappes.fr/jac2024





Samedi 3 février : une médaille pour les travailleurs

Les élus du Conseil municipal ont invité 25 Trappistes pour leur remettre leurs récompenses offertes par la Ville, une médaille et un panier garni. Distinction honorifique décernée par le ministère du Travail, la médaille du travail récompense l'ancienneté, l'implication et le dévouement d'un salarié tout au long de sa carrière. Elle contribue à la valorisation du travail et de l'emploi en France, et peut être mentionnée sur le CV et lors d'entretiens d'embauche. Comment l'obtenir ? Il faut avoir de 20 à 40 années d'anciennetés (échelons argent, vermeil, or et grande médaille d'or), ne jamais avoir été condamné, et compléter un dossier.

Toutes les informations sur trappes.fr/medailletravail



Janvier : réussite des Assises de la Cité éducative !

200 parents, enseignants, agents, responsables associatifs réunis pour **discuter ensemble des moyens d'améliorer l'éducation dans notre ville**. Des discussions riches, qui ont ouvert énormément de pistes, avec les regards particuliers de chacun. Et ce n'était qu'un début ! Des ateliers pour creuser les pistes esquissées et construire notre feuille de route éducative se tiennent depuis, et pour plusieurs mois.

Infos : trappes.fr/assises



Février : Trappistes sur pistes

48 jeunes Trappistes âgés de 11 à 17 ans ont pu participer à des vacances "Découverte de la montagne" organisées par la Ville à Sancy et Luttenbach. Au cours de ce séjour, ils ont eu l'opportunité de participer à une variété d'activités telles que le ski, la randonnée en raquettes, et bien d'autres encore.

À Trappes, pour 90 euros, les jeunes peuvent partir une semaine au ski : c'est la politique de droit aux vacances et aux loisirs pour tous qui est mis en place par vos élu·es ! Les familles ont pu partir au même prix pour une semaine à Châtel, en Haute-Savoie.

Février : des jeunes Trappistes font la radio !

Trois jeunes Trappistes de la Réussite éducative, Coumba, Touma et Ioan, ont participé à un stage radio sur Marmite FM. Avec la présentatrice Fatima, ils ont coanimé une émission sur le thème de l'égalité femmes-hommes, dont l'invitée principale était une juriste au défenseur des droits, Fawouza Moindjie.

Pour réécouter cette émission en podcast, scannez le QR code



Février : lancement de Kesk'IA saison 2

Le programme Kesk'IA a démarré à l'Espace 1901 sa deuxième saison. Après le succès remporté par leurs prédécesseurs, c'était l'occasion pour une nouvelle génération de jeunes Trappistes de se voir présenter ce programme d'innovation grâce à l'Intelligence Artificielle. **Une belle opportunité pour booster une carrière et trouver un emploi, tout en participant au développement de sa ville.**





Samedi 2 mars : inauguration du nouveau dojo

Le nouveau dojo Paul Langevin a été inauguré par le maire Ali Rabeh en compagnie des clubs de judo, de karaté, de grappling et de la Fédération française de Judo. **C'est cette dernière qui a financé l'intégralité des 63 000 euros de travaux réalisés pendant les vacances de la Toussaint.** Merci à eux pour ce nouvel équipement, réalisé dans le cadre du dispositif national "1 000 dojos".

Janvier : récompenser l'engagement

À Trappes, le bien-être des habitants s'accompagne d'une attention particulière envers ses agents municipaux. Pour les fêtes de fin d'année, le maire Ali Rabeh et Noura Dali Ouharzoune, son adjointe en charge des ressources humaines et du dialogue social ont eu le plaisir de **remettre personnellement les colis aux agents municipaux, exprimant ainsi leur reconnaissance envers leur engagement et leur dévouement.** Une belle occasion de célébrer ensemble et de renforcer les liens au sein de la municipalité.



Mardi 27 février : la bifurcation écologique à l'étude

Un nouveau groupe de travail consacré aux mobilités douces s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en présence d'Aurélien Perrot, conseiller municipal en charge de la ville propre et des mobilités. Réunissant citoyens, élus et techniciens, ce rendez-vous faisait suite à celui du 15 novembre où avait été **discuté l'emplacement des 300 places de stationnement pour vélos prochainement installées en ville.** Un point d'avancement sera fait lors de la prochaine rencontre, qui aura lieu le jeudi 2 mai à 19h à l'Hôtel de Ville. Vous pouvez intégrer le groupe à tout moment !

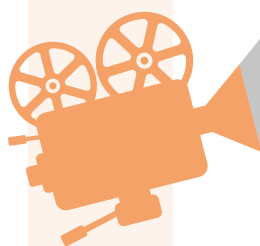
Pour plus d'informations : trappes.fr/gtmobilitésdouces
Le sondage sur le plan des mobilités douces est toujours ouvert, n'hésitez pas à participer : <https://bit.ly/sondagemobdouces>



LA PAROLE DE L'ÉLUE

Sandrine Grandgambe

Adjointe au maire en charge de la réussite scolaire et de la vie culturelle



Si le bâtiment date du **XVI^e siècle**, c'est bel et bien un équipement digne des attentes des spectateurs de 2024 qui est offert aux habitants, dignes d'eux et à la hauteur technologiquement comme esthétiquement. **Le coût ? 1 355 000 €, financés à 76 % par des subventions** (préfecture de Région, Région Île-de-France, Département des Yvelines et CNC) **grâce au travail de recherche des équipes qui ont monté et suivi ce dossier de réfection.**

La structure en pierre a été conservée et mise en valeur. Elle est entièrement isolée pour plus de confort acoustique comme thermique, avec une nouvelle climatisation. Une nouvelle façade dans laquelle une large ouverture a été réalisée, donne plus de visibilité au cinéma et permet d'accueillir le public dans de meilleures conditions, dans un grand hall laissant voir toute la structure du bâtiment.

Les travaux se poursuivront à partir du mois de juillet : **une réfection partielle de la place du 8 mai 1945 fera le lien entre le cinéma et l'Étoile d'or**, avec une rampe d'accès commune. L'accès au cinéma sera bien entendu conservé pendant les 3 mois du chantier.

Réouverture du Un équipement refait à

Ce qui ne change pas, c'est que votre cinéma de proximité reste accessible à tous, aux mêmes tarifs (entrée à 4,3 € avec la carte 10 places), avec une offre et un niveau de service largement améliorés. Pour tout le reste, suivez le guide !

LES NOUVEAUTÉS

Dans le nouveau hall d'accueil, vous pourrez trouver en plus des places une **restauration légère et écoresponsable** : pop-corn bio, bonbons végans, boissons peu sucrées...

La salle, dont le nom "Jean Renoir" brillera à l'entrée, pourra accueillir 98 spectateurs par séances, dont 4 places accessibles pour les personnes à mobilité réduite. **Les sièges seront des fauteuils "clubs"**, avec un plus grand confort et de la place pour les jambes. **9 sièges doubles seront répartis dans la salle, pour les couples** ne souhaitant pas être séparés par un accoudoir. Pour les plus petits, des réhausseurs seront intégrés aux sièges.

Vous retrouverez le **nouveau projecteur laser 2k** qui avait été installé en avant-première dans l'auditorium du conservatoire, où votre cinéma a poursuivi ses séances le temps des travaux. Mais cette fois, c'est sur un **écran de 7 mètres de large qu'il diffusera les films, accompagnés par un système acoustique 7.1**, pour un son qui accompagnera l'image tout autour de vous.

Le projecteur 35mm a été conservé et refait à neuf, pour garder dans cette salle moderne la projection de pellicules argentique. **Chaque semaine, 5 films différents se-**

ront proposés en moyenne.

Toutes les semaines, une séance jeune public sera organisée, avec une tranche d'âge débutant entre 3 et 5 ans selon les films. Pendant les vacances, **des séances pour les tout-petits** (à partir de 2 ans) seront ouvertes, avec un son moins fort et une lumière tamisée.

Le ciné-club et des séances spéciales seront toujours organisés dans cette salle classée "Art & essai" et "Jeune public". Il sera proposé tous les mois une **programmation de 4 films de patrimoine**. Le premier dimanche de chaque mois, le cycle sera lancé par un intervenant-chercheur ou un journaliste spécialisé.

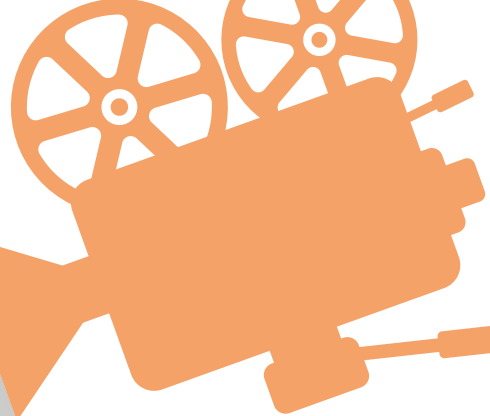
À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE

Les Jeunes Ambassadeurs Culturels "cinéma" pourront vous présenter leur sélection de films, après avoir suivi un parcours cinéma. **Des ateliers adaptés** à chaque âge seront organisés en lien avec la programmation d'un film, par exemple sur une technique de cinéma particulière comme le stop-motion.

Toujours sur la programmation, d'autres ateliers permettront aux Trappistes d'avoir leur mot à dire sur les prochains films qui seront projetés dans leur cinéma.

cinéma Omar Sy

la pointe de la modernité !



Un weekend d'inauguration à ne pas louper !

Inauguration : samedi 27 avril à 17h

Des temps forts sont prévus tout le weekend... mais ne loupez pas l'inauguration le samedi à 17h, qui sera forte en surprise !

Des visites guidées du cinéma (sur réservation uniquement au foyer Burgard).
15h-17h : des ateliers organisés autour du cinéma à l'Étoile d'Or : projection d'un film en 360°, découverte du beat box autour des génériques de films, présentation de livres sur le thème du cinéma...

Des séances gratuites ! Sept projections sont offertes par la ville aux Trappistes pour ce weekend exceptionnel, avec des films d'Omar Sy et de Jean Renoir. Sur réservation uniquement : trappes.fr/cinema

OMAR SY, UN ENFANT DE TRAPPES MIS À L'HONNEUR

En nommant ce nouveau cinéma Omar Sy, la Ville met un enfant de Trappes au parcours exceptionnel et historique à l'honneur.

César du meilleur acteur pour son rôle dans *Intouchables* (troisième film au box office français de tous les temps), Omar Sy a déjà joué dans 61 films et séries. Avec *Samba*, *Chocolat* ou encore *Tirailleurs*, c'est **un acteur engagé pour l'égalité et l'humanisme, valeurs chères à notre ville.**

Chevalier des Arts et des Lettres, Chevalier de la Légion d'honneur, personnalité préférée des Français à plusieurs reprises, Omar Sy fait rayonner Trappes en France... et à l'international, avec des rôles à Hollywood ou encore le succès planétaire de la série *Lupin* !

Le nom d'Omar Sy cohabitera avec l'histoire de ce patrimoine exceptionnel : à travers la dénomination de la salle de projection en "salle Jean Renoir", et avec le nom du bâtiment, le Grenier à Sel.

INAUGURATION

Cinéma OMAR SY
Grenier à Sel

Samedi 27 avril à 17h

Samedi 27 et dimanche 28 avril :
séances gratuites,
visites guidées, ateliers...
et d'autres surprises !

Cinéma - 1 rue de l'Abreuvoir
Programme et inscriptions : trappes.fr

Avec le soutien financier de :



■ LA PAROLE DU MAIRE



Ali Rabeh

Maire de Trappes

en mauvais état, que les tyroliennes étaient démontées depuis des années... Que la qualité générale du quartier se dégradait, entraînant avec lui l'état d'esprit des habitants. **Parce que quand on vit dans un environnement dégradé, on n'a pas l'impression d'être respecté.** Et quand on n'est pas respecté, on n'est pas forcément respectueux de son environnement.

Ce projet extraordinaire de la nouvelle esplanade Pergaud n'était pas dans mon programme municipal. **C'est le fruit d'une rencontre, d'une discussion que j'ai eue avec quelques jeunes lors d'une balade dans le quartier.**

Nous avons partagé le constat que le city stade était

On a voulu arranger ça, mais comment ? Réparer simplement le city stade et faire plaisir à quelques jeunes seulement.

On a fait un autre choix : celui, ambitieux, de totalement transformer le visage du quartier ! Le square Sand Pergaud Verlainne, c'est un lieu de footing, le passage vers l'île de loisirs pour les piétons. Mais c'est surtout un lieu de convergence des habitants !

DES ESPACES COMMUNS POUR SE RENCONTRER : UNE NÉCESSITÉ

Dans une commune, il faut des espaces communs, des lieux de rencontres. **Il ne faut pas que chacun reste enfermé dans son quartier, mais que les populations se mélangent et partagent.** Locataire ou propriétaire, d'un quartier ou d'un autre, sportif ou non, parents ou pas, on doit pouvoir se côtoyer, se fréquenter, se faire de nouveaux amis. Que nos enfants grandissent ensemble aussi, sans faire de différence.

UN PROJET CONÇU PAR LES HABITANTS EUX-MÊMES

La nouvelle méthode de l'équipe municipale, c'est de considérer que les habitants sont les plus à même de savoir ce qu'ils souhaitent et ce qui est nécessaire. Nous les avons donc largement consultés pour concevoir ce projet. Les enfants ont été très nombreux à participer à

Mardi 2 avril : de l'esplanade

On a fait un autre choix : celui, ambitieux, de totalement transformer le visage du quartier !



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Des aires de jeux pour les enfants avec de nombreuses structures, adaptées à chaque âge

Une grande aire de street-workout, des agrès de fitness et un parcours sport santé

Un jardin partagé, géré par le Centre socioculturel A. Moro

Un city-stade Un terrain de pétanque Une table de ping-pong

Des aires de piques-niques avec tables et barbecues

Un espace de repos, des plantes et de la végétation, des brumisateurs

inauguration Louis Pergaud

la concertation, à choisir les jeux sur catalogue, comme pour Trappes Plage l'an dernier. En tout, **ce sont plus de 600 habitants qui se sont exprimés pendant un an**, à travers de nombreuses réunions de concertation organisées avec les parents, les seniors, les enseignants ou encore les jeunes.

Ces jeunes, qui pensaient qu'on ne faisait rien pour eux, qu'on délaissait le quartier, je les ai invités à venir faire à la mairie et imaginer le projet idéal avec nous. Ils ont largement relevé le défi, en participant à de nombreuses réunions, en proposant et dessinant les plans avec l'architecte en charge du projet. **Et je suis très fier de cette jeunesse, souvent critiquée, mais capable de prendre son destin en main et travailler avec la mairie, avec les autres habitants du quartier et de se préoccuper des souhaits de tous.**

Aujourd'hui, pour les habitants qui ont la main verte mais pas la chance d'avoir un jardin, un **potager participatif de 600 m²** est dédié à la culture au pied des immeubles.

Parce qu'à Trappes il n'y a plus aucun projet d'ampleur sans qu'on pense aux tous petits, ceux qui vont à la crèche, il y a une **aire de jeux** pour eux, une autre pour les enfants, un peu plus grands, et des **tyroliennes** adaptées à chaque âge. Présentes il y a plus de 20 ans déjà, elles ont été dégradées puis retirées : nous les avons fait réapparaître.

Cette esplanade comporte une **aire de street workout**

Les Trappistes ont droit à des espaces communs exceptionnels

(musculature et fitness d'extérieur), sans doute la plus belle de la ville. Elle est ouverte pour les sportifs, mais aussi pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap. On peut y pratiquer des activités sportives sans forcément être à 100 % de ses capacités physiques. À Trappes, on y tient. Il y a aussi un **terrain de ping-pong, un city-stade tout neuf, un terrain de pétanque.**

Quand il fera chaud l'été, on peut se retrouver sur cette esplanade, étudiée pour être un **lieu de fraîcheur**, avec des brumisateurs, des arbres. Il y a des **tables de pique-nique** aussi, pour pouvoir partager, faire des **barbecues** ensemble sans déranger les voisins.

Les Trappistes ont droit à des espaces communs exceptionnels : c'est la raison qui nous a poussés à investir **1,5 million d'euros pour ce square et ses équipements.** Et je veux remercier nos partenaires, ceux qui nous ont aidés à financer les travaux. L'État, l'Agence du sport et la Préfecture en particulier, est toujours là pour nous soutenir dans nos projets d'investissements, et **nous avons obtenu au total 900 000 € de financements pour ce projet important, réduisant d'autant la facture pour la ville.**

Je souhaite à tous les habitants de profiter pleinement, toute l'année, de leur nouvelle esplanade Pergaud.

LA FAMILLE TR'HAPPY



Kader
Le papa



Delphine
La maman



Inès
L'ainée



Sohan
Le cadet



Naël
Le p'tit dernier



Françoise
La grand-mère

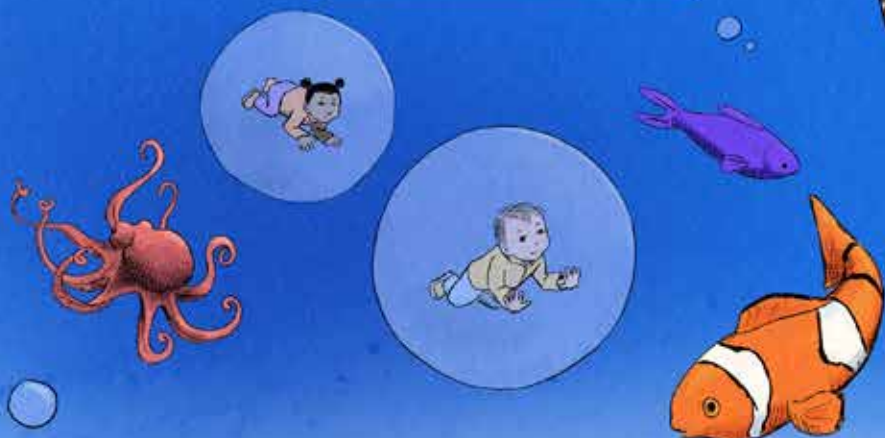
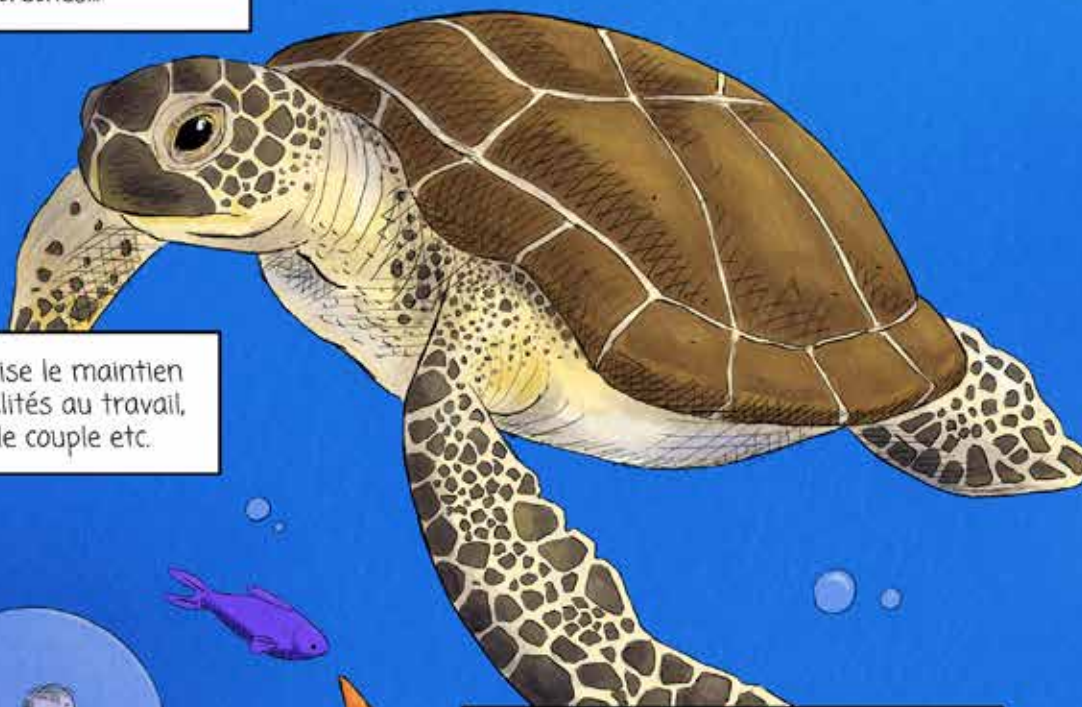


* Allocation Municipale d'Aide à la Garde d'Enfant

C'est encore le plus souvent sur les femmes que ça tombe de devoir mettre de côté leur carrière pour compenser le manque de crèches...



Ça favorise le maintien des inégalités au travail, dans le couple etc.



La construction des nouvelles crèches à Trappes avec 120 places en plus devrait améliorer les choses...

Heureusement, quand on vient ici, on peut voir qu'il y a plein de choses pour la petite enfance à Trappes.



La maison des parents surtout, ça m'a bien aidé... On a participé à leurs ateliers parents-enfants !





Budget participatif



**ET MAINTENANT,
VOTEZ !**

Entre mi-octobre et mi-janvier, les Trappistes ont soumis à la Ville un total de 104 projets ! Après étude de la faisabilité des propositions (sur le plan financier, technique, réglementaire...), une cinquantaine de projets sont proposés à vos suffrages, ainsi que 5 plans de déploiement. Depuis le 22 avril et jusqu'au 9 juin, vous pouvez voter pour voir se réaliser vos projets !

COMMENT VOTER ?

En vous rendant sur
jeparticipe.trappes.fr



Via les bulletins papier
dans les principaux
bâtiments municipaux
(Hôtel de Ville, Espace 1901,
centres socioculturels...)

À QUELLE ÉTAPE EN EST-ON ?

Étape 1

Mi-octobre
à mi- janvier
Je dépose
mon idée

Étape 2

Mi-janvier à
fin mars
Analyse des
projets

Étape 3

Du 22 avril
au 9 juin
Vote des
habitants

Étape 4

Le 14 juin
Annonce
des projets
retenus

Étape 5

À partir de juillet.
Réalisation des
projets

QUELLES SERONT MES CHOIX ?

Pour votre quartier : les 3
projets que vous préférez.
Pour toute la ville : l'un des 5 plans
d'équipements ci-dessous :

- des fontaines,
- des bancs,
- des box fermés pour vélos
& des stations de gonflages,
- des boîtes à livres à côté de chaque école,
- la sécurisation des passages piétons,
avec l'installation de plots et d'éclairages.



LA PAROLE DE L'ÉLUE



Aminata Diallo

Adjointe au maire en
charge de la vie associative
et citoyenne

Le budget participatif, c'est
une part du budget de la
Ville qui est allouée à des
projets proposés et choisis par
les habitants.

Nous donnons aux citoyens un
pouvoir direct sur l'utilisation de
l'argent public, et un pouvoir réel
sur l'avenir de leur ville et de leur
quartier. Il permet d'impliquer les
habitants dans les décisions qui
affectent leur vie quotidienne.
Nous les encourageons à se
mobiliser et à travailler ensemble
pour le bien commun, en
s'impliquant personnellement pour
faire progresser l'intérêt général.
Nous offrons une occasion de
se mettre à la place du décideur,
ou d'être celui qui prépare un
projet, avec toutes les réflexions
et complexités que cela suppose.
Cette première expérience
suscitera, nous l'espérons, des
vocations !



Rentrée 2024 : les inscriptions sont ouvertes !

Vous êtes parents trappistes, et votre enfant fera sa rentrée en septembre en maternelle ou en élémentaire ? Vous devez réaliser vos démarches d'inscription avant la rentrée, pour permettre la bonne organisation de l'accueil de votre enfant sur les temps périscolaires : accueil du matin et du soir, cantine le midi, centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires. La campagne est ouverte depuis le mardi 2 avril, et s'achèvera le vendredi 5 juillet (la veille des vacances scolaires). **3 mois pour réaliser toutes vos démarches** : l'inscription, le calcul de votre quotient familial pour bénéficier de tarif ajusté à votre famille, les premières réservations.

Trappes&Moi est là pour réaliser facilement, depuis chez vous ou n'importe où, toutes vos démarches.

La campagne est ouverte depuis le mardi 2 avril, et s'achèvera le vendredi 5 juillet

Votre espace citoyen est disponible via un portail internet, depuis n'importe quel navigateur, ou via l'application sur smartphones & tablettes. Des tutoriels vidéo vous guident pas-à-pas, si c'est votre première fois ou si vous n'avez plus en mémoire la procédure.

Vous pouvez également passer en mairie pour avoir l'assistance d'un agent et obtenir des précisions. Pour ceux qui ne seraient pas du tout à l'aise avec les démarches en ligne, ou qui ne seraient pas équipés des outils nécessaires, **vous pouvez bénéficier gratuitement de l'accompagnement de la Cyberbase**, en contactant le 01 30 69 17 23.

NOUVEAU : LA RÉSERVATION LE JOUR MÊME !

Lors de la dernière enquête de satisfaction sur les temps périscolaires, 97% des réponses étaient favorables à un raccourcissement des délais de réservation. La municipalité s'est donc réorganisée pour vous réussir à vous satisfaire. Après avoir réduit en 2020 le délai d'inscription aux activités périscolaires de 30 jours à 2 jours, en 2024 on passe du J-2 au J0 ! **À partir de septembre 2024, vous pourrez modifier les réservations aux activités pour vos enfants jusqu'au matin même, avant 8h.** Inscription ou désinscription, changement de menu : avec Trappes&Moi la Ville offre aux parents encore plus de réactivité pour s'adapter au plus juste à l'organisation familiale.



ATTENTION

Si vous ne réalisez pas vos démarches dans les délais, des **frais de désorganisation vous seront facturés : 12€** pour chaque enfant inscrit après le vendredi 5 juillet 2024.

REINSCRIPTIONS : LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE

Contactez 01 30 69 17 23

Visionnez les tutoriels



LA PAROLE DE L'ÉLU



Houssem Dhaouadi

Conseiller municipal en charge de la restauration scolaire et de l'ambition zéro déchet

Pour s'organiser plus facilement, la réservation des repas pourra se faire jusqu'à 8h, le matin même !

Les Marmitons, une équipe dédiée au bien manger

« Si Trappes a fait le choix de conserver une Cuisine centrale, quand tant de villes passent par de grands opérateurs de la restauration collective, c'est parce que nous sommes convaincus que c'est la meilleure façon de garantir une alimentation de qualité à nos enfants, qui s'accorde au plus juste à nos besoins et nos ambitions. Nous avons le **contrôle sur la qualité**, en portant par exemple la part de produit labélisé agriculture biologique à 45 %. Nous avons la **maîtrise de la diversité, avec des menus préparés avec l'appui d'une diététicienne**.

Nous pouvons adapter nos productions aux goûts et besoins des enfants, ou aux thématiques pédagogiques d'une semaine thématique.

Nous permettons à tous les enfants, sans distinctions, d'accéder à des repas appétissants,

nourrissants, équilibrés, avec des tarifs accessibles pour toutes les familles (de 0,11 € à 4,39 € par repas). En 2024, ce sont 889 000 repas qui ont été produits à la Cuisine centrale par une équipe de 17 agents : sur le terrain, on trouve des cuisiniers bien sûr, mais aussi des magasiniers pour réceptionner les commandes et gérer les stocks, des chauffeurs pour livrer les repas, des plongeurs pour nettoyer le matériel après chaque préparation. Il faut aussi compter avec le travail plus administratif pour les commandes, les relations avec les fournisseurs...

C'est tout un ensemble de métiers et de compétences qui se retrouvent pour proposer aux enfants des écoles et centres de loisirs de la Ville des repas préparés à proximité, avec des produits frais et locaux, dotés de labels de qualité.

En plus des repas pour nos crèches, nos écoles élémentaires et maternelles, Les Marmitons fournissent également depuis la rentrée dernière la Ville de Magny-les-Hameaux, nous permettant de négocier de meilleurs tarifs tout en faisant rayonner les qualités de notre offre.

Pour permettre aux parents d'élèves trappistes de s'organiser plus facilement, la réservation des repas pourra se faire jusqu'à 8h, le matin même à partir de la rentrée prochaine ! Chaque enfant inscrit dans les délais aura la garantie de se voir servir le repas chaud correspondant au menu choisi, le tout sans gâchis, grâce à un travail statistique effectué ces deux dernières années par l'équipe des Marmitons. »



EN DÉTAILS



Retrouvez en vidéo une présentation de la cuisine centrale

LA PAROLE DE L'ÉLUE



Murielle Bernard

Conseillère municipale en charge de l'égalité des femmes-hommes et de la ville inclusive.

TRAPPES RENFORCE SA POLITIQUE D'INCLUSION

Notre objectif est clair : que chaque enfant de Trappes, porteur d'un handicap ou pas, puisse bénéficier des mêmes activités que ses camarades. S'il reste du chemin à parcourir, la Ville avance et a recruté un chargé de mission spécifique sur l'inclusion. Il a déjà organisé la formation des animateurs périscolaire et jeunesse. D'ici septembre, tous auront été formés par la Ligue de l'enseignement à l'accueil des enfants en situation de handicap. Depuis sa prise de fonction il y a 3 ans, notre équipe municipale a ouvert les temps d'accueil à tous les enfants : ils peuvent maintenant disposer d'un accompagnement spécifique sur le temps périscolaire et extrascolaire, avec un adulte dédié si nécessaire.

L'étape suivante sera la formation des agents d'accueil dans toutes les structures municipales.

La classe UEMA (Unité d'enseignement maternelle autisme) qui vient d'ouvrir à Trappes, en partenariat

La classe UEMA qui vient d'ouvrir à Trappes renforce l'inclusivité de notre territoire.

avec l'Education nationale et l'association Delos APEI 78, renforce l'inclusivité de notre territoire. **Elle offre un cadre pédagogique et éducatif sur-mesure, ajusté aux besoins spécifiques des enfants autistes. L'effectif réduit permet une attention individualisée et un suivi pédagogique renforcé.**

C'est une vraie chance pour Trappes de l'accueillir, et nous sommes bien sûr ouverts à de nouveaux dispositifs pour notre système éducatif, pour le rendre plus inclusif et plus juste. Chaque enfant doit avoir la possibilité de s'épanouir et de réaliser ses rêves : l'accès aux classes adaptées est un enjeu d'égalité et d'inclusion. Il est essentiel de développer et de pérenniser ces classes pour garantir à tous les enfants, quel que soit leur handicap, le droit à une scolarisation de qualité et à une vie sociale riche.

Les élus se mobilisent pour réclamer aux pouvoirs publics responsables des moyens pour développer et pérenniser les UEMA, et pour ouvrir à Trappes une unité d'enseignement élémentaire autisme, pour prolonger l'offre existante. L'école doit être un lieu d'épanouissement et de réussite, qui ouvre la voie à tous les possibles et toutes les ambitions. Ensemble, faisons de l'inclusion une réalité pour tous !



L'accueil de les enfants *Pour garan*

Depuis novembre 2023, une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) est ouverte au sein de la maternelle Henri Wallon. Cette classe spécialisée accueille 7 enfants de 3 à 6 ans qui présentent des troubles du spectre autistique.



Visite de la salle de motricité lors de l'inauguration de la classe UEMA à l'école Renoir.

tous trappistes tir l'égalité

Ouvert depuis quelques mois maintenant, ce dispositif permet la scolarisation d'enfants porteurs d'autisme dans un véritable havre de paix adapté pour leur développement, dans un groupe fixe rassurant et cohérent. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et d'éducateurs spécialisés de l'association Délos Apei 78, renforcés par des aides médico-psychologiques qui collaborent tous étroitement pour proposer un **accompagnement global, personnalisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant**. Des interventions éducatives et thérapeutiques peuvent être mises en place en fonction des besoins (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie, musicothérapie...). De plus, les adaptations structurelles (variateurs de lumière, parcours de mobilité...) déployées pour l'accueil de ces enfants profitent à toute l'école. Le coût de fonctionnement annuel d'une telle classe est pris en charge par l'Agence Régionale de Santé.

Si les moyens diffèrent, l'objectif est le même que pour n'importe quelle classe : permettre aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires pour une vie sociale et professionnelle épanouie, favoriser le développement de leur autonomie et leur permettre d'atteindre leur plein potentiel. L'inclusion est au cœur du projet UEMA : cette classe prépare les enfants autistes à la scolarisation en classe ordinaire, avec ou sans

accompagnement. Des temps sont organisés au sein de l'école pour permettre aux enfants de partager des activités avec leurs camarades, de tisser des liens et de développer les interactions sociales.

UN SOULAGEMENT POUR LES PARENTS

Pour les parents, c'est une vraie chance de trouver proche de chez eux un espace qui comprenne et réponde aux besoins particuliers de leur enfant autiste. Lina Rami est la maman d'Ilyès, qui est en moyenne section. **« Je n'habite pas très loin, et c'est super d'avoir ouvert cette classe. Les enfants autistes dans des classes ordinaires, c'est souvent très compliqué. L'an dernier Ilyès était à Cocteau, mais il ne venait que 2h le matin, avec une assistante de vie scolaire qui n'était présente que la moitié de l'année. Résultat il ne venait pas tous les jours, contrairement à ici où il peut mieux être pris en charge. Il s'adapte et progresse petit à petit, c'est très bien pour lui et les autres. »**

Ces 7 places ne répondent bien sûr pas à tous les besoins, c'est pourquoi la municipalité met l'accent sur l'inclusion en formant ses personnels, à commencer par les animateurs du périscolaire et de la jeunesse, tous formés à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques en 2024, et plaide auprès de l'Education nationale pour l'ouverture de davantage de classes adaptées ainsi que l'embauche d'AESH, personnels dédiés à l'accompagnement des enfants handicapés à l'école.



M^{me} Rami et son fils Ilyès à la sortie de la classe UEMA



5^e semi-marathon de Trappes

Dimanche 25 avril

TROIS COURSES AU PROGRAMME

Course 1

Semi-marathon de **21,1 km**
pour les personnes nées en
2005 et avant (juniors)

Course 2

10 km
pour les personnes nées en
2007 et avant (cadets)

Course 3

Jeunes de **1,5 km**
pour les personnes nées entre
2008 et 2011 (minimes et
benjamins)

Les départs auront lieu comme d'habitude aux abords de l'Île de loisirs, sur la Route Départementale 912. Les courses suivront des parcours mêlant paysages urbains et naturels. Premiers départs à 9h20 ! L'an dernier, 1 345 coureuses et coureurs se sont élancés. Saurez-vous relever le défi d'être plus motivés et nombreux, à quelques mois de l'ouverture des Jeux Olympiques ?

RELEVEZ LE DÉFI !

Les inscriptions sont ouvertes :

- sur internet jusqu'au 20 avril trappesmag.fr/semi-marathon
- ou sur place le jour même.

Chaque coureur portera un dossard, complété d'une balise pour les courses de 10 et 21 km. Le retrait des dossards s'effectuera avant le départ sur place, le jour même : rendez-vous à partir de 7h30.

Cet événement sportif est organisé par la Ville de Trappes avec l'appui du club de l'Entente Athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines. Venez vous confronter à la distance de votre choix ou encourager les participants le long du trajet ou à l'arrivée.



PARTICIPEZ EN ÉTANT BÉNÉVOLES

Une soixantaine de bénévoles seront mobilisés sur la totalité de la matinée, vous pouvez vous proposer pour participer et rendre possibles ces courses. Accueil des concurrents, contrôle des points de passage, ravitaillement ou signaleur pour prévenir les usagers de la route du passage de la course : les missions ne manquent pas.

ATTENTION

Entre 7h et 12h, aucun véhicule ne pourra circuler sur le parcours de la course. Pour des raisons de sécurité, les rues des quartiers du Village, de l'Aérostas, de Sand et de Pergaud vont être impactés par des règles de circulation et de stationnement particulières.

INFOS

trappesmag.fr/semi-marathon





**Texte de
Colette Parent**
Conseillère municipale

Trappes pendant la Révolution française

**L'article du numéro 181 d'octobre 2023 abordait
Trappes de la Renaissance à la Révolution française !
Colette Parent vous invite à découvrir les années
qui ont mené jusqu'au 1^{er} Empire.**

31 août 1788
1^{re} réunion de l'assemblée communale.

12 avril 1789
Signature du cahier de doléances de Trappes, demandant entre autres...

- > La liberté individuelle.
- > L'amélioration du sort des curés.
- > La révision de toutes les lois sur la Justice.
- > Une révision des institutions, la réforme du fonctionnement des assemblées.
- > Un encouragement à l'agriculture.
- > La suppression des droits féodaux (suppression des privilèges, notamment de la chasse royale qui ravage les champs en toutes saisons).
- > La suppression de toutes les lois qui n'ont pas été consenties par la Nation.
- > D'établir un plan d'éducation nationale.
- > S'occuper du sort des journaliers, qui composent les trois quarts de la population.

2 août 1789
Création d'une milice bourgeoise pour éviter le pillage des récoltes.

Nuit du 5 au 6 octobre 1789
Départ de la famille royale à Paris ; dans la confusion des gardes se retrouvent sur les routes et sont mal accueillis à Trappes, où ils auraient subi des tirs.

7 février 1790
Mise en place de la première municipalité ; Jacques Huant est élu maire au 3^e tour de scrutin.

3 juillet 1791
De jeunes Trappistes commencent à s'inscrire comme soldats de la Garde nationale. On comptera des victimes Trappistes au cours des guerres contre les coalisés ou de Vendée.

14 juillet 1791
Célébration de la Fédération, avec grand-messe.

2 septembre 1792
Des maisons et les fermes Vaugien, Notre-Dame, sont mises en vente comme biens nationaux. Ce n'est que le début.

1793
L'église va devenir Temple de la Raison, puis Temple de l'Être suprême.

11 juin 1794
Fête de l'Être suprême avec une procession, et le 14 juillet, fête de la Fédération.

Printemps 1796
Rétablissement du culte catholique à la demande des habitants (la Convention a laissé la place au Directoire qui autorise ce rétablissement).

1797
Babeuf avait formé la "Conjuration des Égaux", d'inspiration communiste, contre le Directoire. Le convoi le conduisant à son jugement s'arrêtera à Trappes où les soldats veulent le faire moquer par la population. Les inculpés entonnent l'hymne des Martyrs de Prairial et le peuple les applaudit. Il sera condamné à mort et guillotiné à Vendôme le 27 mai 1797.

1798
Vente comme bien national du domaine de la Porte de Trappes. Ces biens faisaient partie du domaine royal, avec le pavillon de chasse du roi. La période révolutionnaire s'achèvera le 9 novembre 1799, avec le coup d'état de Napoléon Bonaparte du 18 brumaire.

Porte d'entrée dans le domaine
Cartes des chasses - 1792



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

CRÉATION D'UNE SALLE SENSORIELLE À MONTAIGNE

Les équipes pédagogiques de l'école maternelle Montaigne ont monté un projet de création d'une salle sensorielle à la liaison de l'école maternelle et élémentaire (en incluant le patio). Elle répondra aux besoins des enfants d'un lieu de bien-être, qui permettra un retour au calme ou le travail en petits groupes. La salle est déjà en partie préparée, il restera aux équipes du Centre Technique Municipal à réaliser quelques petits travaux d'aménagements, et l'installation des équipements commandés qui devraient être livrés aux vacances de printemps.

Cette initiative a été approuvée par le recteur de l'académie de Versailles, permettant un financement total des 31 600 € par l'Éducation nationale. Le Conseil municipal a approuvé ce projet et à l'unanimité la convention de financement entre l'académie de Versailles et la Ville de Trappes.

SOUTIEN AUX AMICALES DE LOCATAIRES

Les bailleurs sociaux ne respectent pas toujours leurs obligations fondamentales vis-à-vis de leurs locataires. Vu les nombreux signalements reçus par la cellule de défense des locataires, et le rôle joué par les amicales de locataires pour organiser et coordonner les actions de représentation et de défense, la municipalité a attribué aux amicales des squares Jean Macé, Honoré Daumier, Paul Gauguin et Jean Lurçat des subventions de 500 € pour faciliter leurs activités : achat de matériel, impression de documents...

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Trappes rejoint le Réseau National des Maisons des Associations ! Créé en 1994, c'est une fabrique de communs au service de la vie associative

Retour sur quelques-unes des délibérations votées lors de la séance du conseil municipal du 26 février.

territoriale grâce à la promotion, le partage et le développement de projets associatifs. Il soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire et crée entre elles des synergies, par le partage d'expérience, la co-construction... Chaque membre est co-acteur et contributeur des actions !

Le Réseau national des Maisons des associations est également une force de proposition pour la mise en place de politiques d'aide au secteur associatif. Cette adhésion permettra par exemple de faciliter l'élaboration d'ateliers pour les bénévoles, ou de disposer de conseils juridiques.

MOTIONS

Le Conseil municipal a approuvé deux motions.

Contre la loi "immigration", défendons les principes universalistes qui font la force et l'honneur de la France.

Le Conseil municipal demande l'abrogation de cette loi, motivée par de nombreux points problématiques. Prise en méconnaissance des causes de l'exil de populations soumises à la misère, au réchauffement climatique, aux guerres, aux instabilités de leurs institutions, elle est inspirée par l'idée xénophobe et mensongère d'une immigration massive cause de délinquance intérieure et de terrorisme.

Les lois se succèdent et s'empilent, l'humain est broyé par une machine administrative de plus en plus complexe et inaccessible, ce que dénonçait l'ancien défenseur des droits Jacques Toubon.

Le Conseil municipal considère que les immigrés contribuent à l'enrichissement de la nation, et que la diversité culturelle est source d'épanouissement pour l'ensemble de la société comme l'illustre la ville de Trappes.

Pendant que les dividendes s'en-voient, l'austérité ruisselle sur les communes

Alors que le budget de la Ville est déjà contraint par des Dotations Globales de Fonctionnement insuffisantes depuis des années, il faut en plus composer avec le ralentissement du marché immobilier et l'annonce d'un plan d'austérité de 10 milliards d'euros. La Ville alerte le gouvernement sur la situation critique des finances des collectivités locales et leurs conséquences concrètes pour leurs populations. Elle appelle à revenir sur sa doctrine budgétaire rigoriste et court-termiste pour les aider à investir dans l'avenir, en cohérence avec les besoins des Français et les exigences posées par le changement climatique.

POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES ET LES VOTES LORS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



**Prochain conseil municipal :
lundi 27 mai à 18 heures.
Salle du conseil à l'Hôtel de Ville**

Devenez bêta-testeurs !

Les Trappistes pourront bientôt faire des signalements pour améliorer le cadre de vie directement depuis leur téléphone. Appel aux volontaires pour tester cette fonctionnalité !

Pour enrichir cette dernière de nouvelles fonctionnalités, Trappes recherche des bêta-testeurs, qui pourront en avant-première tester les signalements d'incidents géolocalisés !

ÇA RESSEMBLERA À QUOI ?

Un nid de poule, un véhicule abandonné, un panneau de rue endommagé, une branche tombée au sol ?

En quelques clics, vous pourrez transmettre l'information à la municipalité, qui pourra selon les cas traiter la demande ou la renvoyer aux gestionnaires extérieurs concernés (État, communauté d'agglomération, propriétaire privé...).

Après une première phase d'expérimentation auprès d'élus et de membres des Assemblées citoyennes, Trappes souhaite tester ce

nouveau service auprès d'un échantillon de sa population, pour le faire évoluer le cas échéant ou parfaire les processus techniques. Une fois validé au terme d'une période d'essai, il pourra ensuite être ouvert pour l'ensemble de la population.

COMMENT PARTICIPER ?

En s'inscrivant sur :

trappes.fr/betatest



Attention, vos bus changent de nom

Ile-de-France Mobilités va doter chaque ligne d'un numéro unique à l'échelle de la région. Cette modification est intervenue dès le 22 avril prochain.

Les fréquences de passage, les tarifs, les parcours seront identiques : rien d'autre ne change.

Vos numéros de lignes

Avant	À présent
5	5
6	5114
10	5110
12	12
89	89
401	5134
402	5132
414	5104
415	5105
417	5107
418	5106
420	5120
430	5130
441	5121
463	5133
N145	N145

POUR PLUS D'INFOS :

iledefrance-mobilites.fr

Agence des mobilités :

gare de St-Quentin-en-Yvelines
0 800 200 476 (appel gratuit)

Retrouvez les informations sur l'ensemble des lignes de Saint-Quentin sur trappes.fr/bus-sq

■ Groupe de la majorité municipale

La gauche unie, pour que Trappes respire

Politique de la ville : le gouvernement souffre-t-il d'amnésie ?

C'était il y a moins d'un an, et pourtant, le gouvernement semble déjà l'avoir oublié : en juin dernier, des centaines de villes en France faisaient face aux révoltes urbaines. D'une violence inacceptable, elles étaient néanmoins la conséquence regrettable d'une colère légitime : celle de ne pas être traités à égalité avec les autres citoyens de notre pays.

En effet, contrairement aux discours mensongers et haineux propagés par certains partis et certains médias (et même, parfois, au sommet de l'État), nos villes populaires ne sont pas « gavées d'argent public ». C'est tout le contraire ! De multiples rapports d'experts et d'institutions le démontrent : les villes populaires souffrent au contraire d'un sous-investissement de l'État par rapport à la moyenne que ce soit dans l'éducation, dans la santé ou encore en transports.

Malgré les grands discours, malgré un Comité interministériel de la Ville, malgré une promesse d'une légère augmentation du budget dédié à la politique de la ville dans le budget (passant de 110 à 118 euros par an le budget par habitant des quartiers prioritaires), le gouvernement fait volte-face. Ainsi, à Trappes, l'État nous demande de réduire de 10% le budget des actions financées par ces crédits !

Or, si ces crédits sont insuffisants, ils ne sont pas moins nécessaires. Finançant des actions aux bénéfiques des Trappistes en matière d'intégration, de solidarité ou encore d'insertion professionnelle, ils permettent d'accompagner ceux qui sont le plus en difficulté. Décider de les réduire, dans le cadre du plan d'austérité décidé par le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire, c'est faire le choix de faire des économies de bouts de chandelles chez les plus pauvres, tandis que les plus riches accumulent des fortunes toujours plus importantes.

Cette politique injuste et schizophrène est irresponsable. Comment espérer que la situation dramatique que nous avons connue en juin dernier ne se reproduise pas, si rien n'est fait pour mener des politiques ambitieuses dans nos quartiers ? Bien sûr, la municipalité fait tout son possible pour assurer un niveau de service public qui protège chacun. Mais seul l'État peut garantir l'égalité sur tout le territoire, avec des moyens à la hauteur de notre belle promesse républicaine. Cette baisse de 10% des crédits politique de la ville est donc pour nous inacceptable.

ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, DJAMEL ARICHI, NOURA DALI OUHARZOUNE, PIERRE BASDEVANT, AMINATA DIALLO, JARINA SAMAD, FOUZI BENTALEB, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, DALALE BELHOUT, SAÏD DSOUILI, MURIELLE BERNARD, ABDELHAY FARQANE, JAMAL HRAIBA, HÉLÈNE DENIAU, AHMED KABA, SIRA DIARRA, MARC LE FOLGOC, FRÉDÉRIC REBOUL, CRISTINA MORAIS, SARITH SA, MIMOUNA SARAMBOUNOU

■ Groupe de la majorité municipale

Groupe des élus communistes

La transition écologique est une priorité pour les élus du groupe communiste. À ce titre, la diminution de la part de transport carboné est un levier important. Notre retard est important. La ville de Trappes travaille pour finaliser son plan de mobilités douces, avec la participation des Trappistes dont nous saluons l'engagement. Nous favoriserons l'utilisation du vélo, en créant des aménagements cyclables pratiques et sécurisés, ainsi qu'un maillage et un jalonnement garantissant la continuité sur le territoire communal et des liaisons avec les communes limitrophes, tant pour les cyclistes que pour les piétons. Pour pallier l'insuffisance du nombre de stationnements vélos, quels qu'ils soient : arceaux, couverts ou sécurisés, nous avons créé plus de 100 places en prenant en compte les besoins de la population : commerces, bâtiments publics, écoles, etc. Et nous allons continuer. Ainsi, nous apaiserons la circulation en ville pour partager l'espace public le mieux possible entre tous les usagers de la route, quel que soit le mode de transport. Une campagne de communication et des actions en partenariat avec les écoles et collèges seront mises en place pour sensibiliser les Trappistes à l'usage du vélo et à la marche à pied.

GÉRARD GIRARDON, ALIENOR EBLING, AURÉLIEN PERROT, HOUSSEM DHAOUADI, CATHERINE CHABAY, SUZY LEMOINE, COLETTE PARENT, MAXIMEVELAY

■ Groupe d'opposition

Union républicaine pour Trappes

TEXTE NON REMIS

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, BENOÎT CORDIN, ANNE CLERTE-DURAND, PATRICK LÉBOUCQ, MOHAMED KAMLI

■ Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

TEXTE NON REMIS

VÉRONIQUE BRUNATI

FÊTE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 22 JUIN 2024

Appel à
candidature

Chanteurs
ou musiciens
amateurs
montez
sur scène !

INFOS : 01 30 16 45 60

INAUGURATION

Cinéma
OMAR SY
Grenier à Sel



Samedi 27 et
dimanche 28 avril :
séances gratuites,
visites guidées, ateliers...
et d'autres surprises !

Samedi
27 avril
à 17h

Cinéma - 1 rue de l'Abreuvoir
Programme et inscriptions : trappes.fr

Avec le soutien financier de :